

## Délibération du Conseil municipal

### Séance du 16 décembre 2025

Le seize décembre deux mille vingt-cinq, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

#### Présents

BEAUCLAIR Sophie, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LANGLOIS Danielle, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, VIGNER Jean-Philippe

#### Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

BOUSSICAULT Gérald	à BOYER Emilie
LABORDERIE Philippe	à CHOUTEAU Edith
LECACHEUR Julien	à VIGNER Jean-Philippe
PICARD Corinne	à LECOMTE Delphine
PUSHPARAJ Emilie	à SOUILHE Jérôme
REGRAGUI Sidi Kamal	à GUIBERT Vincent

#### Absent excusé

LIZE Didier

#### Absents

DELETANG Claire, GAILLARD Yohan, PARENTEAU Louis-Pierre, RETHORE Jacqueline, SOURICE Corinne

#### Secrétaires de séance

LANGLOIS Danielle et LECOMTE Delphine

**Convocation adressée le 10 décembre 2025, article L.2121.12 CGCT**

**Liste des délibérations affichée et publiée le 17 décembre 2025, article L.2121.25 CGCT**

### 25SE1612-07 | Finances – Budget 2025 - Décision modificative n°2

Madame Emilie BOYER, Adjointe déléguée aux Finances, au Tourisme et à l'Administration générale, expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 24SE1712-01 du 17 décembre 2024,

Vu la délibération 25SE1612-06 du 16 décembre 2025,

Considérant que certaines lignes ont besoin d'un ajustement budgétaire sur l'exercice 2025,

Considérant l'avis de la Commission Ressources en date du 2 décembre 2025,

**En accord avec le Bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

- **Adopte la décision modificative n°2 présentée ci-dessous :**

RECETTES INVESTISSEMENT				
Chapitres/comptes		Montant initial	Modification	Montant final
041/2031	Frais d'études	300 000,00	996 380,00	1 296 380,00
DEPENSES INVESTISSEMENT				
Chapitres/comptes		Montant initial	Modification	Montant final
041/21311	Constructions – Bâtiments administratifs	-	201 200,00	201 200,00
041/21314	Constructions – Bâtiments culturels et sportifs	-	2 580,00	2 580,00
041/21351	Agencements des constructions – Bâtiments publ	300 000,00	488 800,00	788 800,00
041/2128	Autres agencements et aménagements de terrai	-	302 400,00	302 400,00
041/2138	Autres constructions	-	1 400,00	1 400,00
20120122	Club-house	75 913,58	-	28 489,72
20120128	Rénovation énergétique de l'école Malraux	22 017,61	-	16 530,00
21/21351	batiments publics	243 200,00	45 019,72	288 219,72
<b>Total</b>		<b>641 131,19</b>	<b>996 380,00</b>	<b>1 637 511,19</b>

**Autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

VOTE				
En exercice	32	POUR	26	
Présents	20	CONTRE	0	
Pouvoirs	6	ABSTENTION	0	
Pris part au vote	26	TOTAL	26	
<b>Délibération adoptée à l'unanimité</b>				

**Le maire,  
Jean-Paul PAVILLON**


